



Une action inédite de la CLCV du Finistère : le projet « Radon et santé en 4 C »

Dans le cadre d'un appel à projets de santé publique lancé par l'Institut national du cancer (INCa), la CLCV du Finistère a présenté un projet intitulé « Radon et santé en 4 C ». Cette opération, retenue et financée à hauteur de 140 000 € pour une durée de 2 ans, vise à sensibiliser le public du territoire de la Communauté de Communes Concarneau Cornouaille (4 C) aux effets de l'exposition au radon, associée ou non à la consommation de tabac.

Elle consiste à :

- organiser une campagne de communication à partir de supports à utiliser ou à créer ;
- réaliser des mesures de radon dans l'habitat sur un échantillon de 5 000 logements ;
- faire émerger un réseau de professionnels ayant des compétences en bâtiment suffisantes pour appréhender les problématiques radon, énergie et ventilation ;
- évaluer et valoriser les résultats de l'opération pour exploitation ultérieure.

Contexte médico-social

Le radon, gaz radioactif d'origine naturelle, constitue en France la deuxième source d'exposition aux rayonnements ionisants, après l'exposition médicale. La gestion de ce risque est devenue l'une des priorités des pouvoirs publics et depuis la fin des années 1990, plusieurs actions ont été menées (campagnes de mesure dans l'habitat et les établissements recevant du public, renforcement de la réglementation, plan d'action interministériel spécifique, prise en compte dans les plans nationaux santé-environnement).

En Bretagne, l'action radon a été reprise dans le plan régional santé-environnement adopté en 2006. Les premières campagnes de mesure menées entre 1982 et 2000 ont montré que cette région était l'une de celles où les concentrations en radon sont les plus élevées. Par arrêté ministériel, trois départements y ont été déclarés prioritaires : les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan. Les premiers résultats enregistrés ont permis d'évaluer à 20 % la proportion de décès par cancer du poumon attribuables au radon en Bretagne. Cet impact sanitaire, aggravé par la consommation de tabac, a conduit en 2001 à un plan de communication visant à inciter la population à mesurer le radon dans l'habitat pour mettre en œuvre d'éventuelles actions correctives.

Contexte géologique et géographique

La géologie de la Bretagne (socle granitique et métamorphique, nombreuses failles) en fait une région particulièrement exposée au radon.

L'un des objectifs du projet de l'UD du Finistère est d'améliorer la connaissance sur la pollution au radon dans l'habitat, et ce sur un territoire délimité.

En liaison avec l'Agence régionale de santé (ARS) et les élus communautaires, le territoire de la Communauté de Communes Concarneau Cornouaille a été retenu. Composée de 9 communes, cette collectivité regroupe plus de 50 000 habitants et environ 23 000 logements.

Au titre de sa compétence habitat, elle réalise un Plan local de l'habitat (PLH) et s'est engagée dans une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Contexte partenarial

Le dispositif de prévention s'appuie sur la 4 C, qui intègre le message à l'ensemble de son action et met un local à disposition pour accueillir la chargée de mission recrutée par la CLCV depuis le 1^{er} septembre 2011. Toutes les collectivités territoriales concernées sont associées au projet.

L'action s'appuie également sur les professions de santé, auxquelles seront délivrés le message et les conseils qui en découlent.

Le Ministère de la santé apporte le soutien technique de la Direction générale de la santé (DGS) et des ARS régionale et départementale. La DGS investit 120 000 € pour la fourniture de 5 000 kits de mesure du radon, la conception et la reproduction de documents.

Un point conseil de proximité sera constitué de l'ADIL et d'autres partenaires locaux.

Le relais des professions du bâtiment, bien qu'indépendant de l'action, permettra d'assurer sa continuité.

Enfin un consultant externe, adhérent de la CLCV, coordonne bénévolement le projet.

Plan de réalisation du projet

o Méthodologie

Le dispositif comportera plusieurs volets :

- sensibilisation des relais de proximité : mairies, écoles, médecins, pharmaciens, infirmiers... ;
- sensibilisation directe de la population (distribution gratuite de kits de mesure du radon) ;
- communication locale (UL CLCV, presse...);
- point local d'information pour les personnes souhaitant procéder à la mesure ou gérer un résultat ;
- gestion des situations de dépassement ;
- coordination et suivi des financements ;
- mise à disposition d'opérateurs de mesure et de diagnostic qualifiés ;
- mise à disposition d'entreprises qualifiées ou formées aux techniques de diminution de l'exposition.

o Pilotage

Trois instances issues des principes de la gestion de projet ont été mises en place :

- **Un comité de pilotage**, se réunissant deux ou trois fois par an pour s'assurer que les actions menées répondent aux objectifs du projet et valider les dispositions prises.
- **Un groupe projet**, se réunissant une fois par mois ou tous les deux mois afin de créer des relations stables autour de la démarche, d'impliquer les partenaires dans les actions de communication et de coordonner celles-ci.
- **Une équipe projet** se réunissant régulièrement, constituée du président de l'UD du Finistère, du coordonnateur, de la chargée de mission et d'autres représentants de l'association (UD, UL de Concarneau et Rosporden).

o Gestion financière

Réalisée par la CLCV du Finistère sous la responsabilité de son président, elle fera l'objet de rapports réguliers sur les dépenses liées au projet, qui seront transmis notamment à l'INCa et au comité de pilotage.

o Suivi de l'action

Une base de données déclarée à la CNIL sera élaborée afin d'exploiter les informations recueillies au fur et à mesure. Elle permettra d'extraire les valeurs des indicateurs chiffrés.

Toutes les réunions feront l'objet de comptes rendus communiqués par courrier ou par messagerie, dont les plus importants seront disponibles sur le blog de la CLCV du Finistère.

Des rapports d'activité annuels seront communiqués à l'INCa et à la DGS.

Compte tenu de la saisonnalité des mesures (hiver) et du délai de mise à disposition des kits (janvier 2012 au plus tôt), l'opération pourra être éventuellement prolongée d'un an.